



Revision d un jugement (pension et déménagement)

Par **Franckbou**, le **15/04/2016** à **15:21**

Bonjour

Je suis divorcé depuis 8 ans.

La garde de notre fils de 12 ans est assurée par sa maman. il est avec moi les week end tous les 15 jours et la moitié des vacances.

Aujourd'hui sa maman me précise qu'elle vient de faire une demande de révision du jugement. Le but étant de demander une garde partagée ou complète (mon fils serait chez moi de façon définitive), ainsi qu'une révision de la pension.

A ce jour je verse plus (c'est mon choix) que ce que je devrais donner au vu des barèmes et de mon salaire (et revenus).

J'ai un travail semi-sédentaire. Je commence le matin à 7h et mes heures de fin de travail sont variables.

J'habite à 30 kms du collège de mon fils.

Je voudrais savoir à quoi m'attendre sur cette partie, car mon ex-femme désire que je déménage afin de me rapprocher du collège de mon fils et envisager une garde alternée ou une garde complète. Dans le cas où le juge m'ordonnerait de déménager, cela remettrait en question mon travail. Et même si je n'étais pas "obligé" de déménager, je ne vois pas comment faire "subir" ces kilomètres à notre fils.

A votre avis, que peut me demander le juge concernant la pension (le fait de ne pas prendre autant notre fils que sa maman le voudrait), et enfin concernant un déménagement.

Merci de vos avis et retours.